



N° II/1982

*Bulletin de*

**I' A. N. A. I.**

---

---

---

---

*publié par*

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE  
ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS  
ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES DE GUERRE**

15, Rue de Richelieu  
75001 PARIS

Tél. : 261 41-29  
C.C.P. 21897-05 PARIS

# BULLETIN de l'A.N.A.I.

## ALLOCUTION de la PRESIDENTE

Dépôt légal : N° 46423

Commission paritaire des  
papiers de presse : N° 1632-D.73

BULLETIN TRIMESTRIEL 2/82

Imprimé par les soins de l'  
l' A.N.A.I.  
15, rue de Richelieu  
75001 - PARIS

NOM du DIRECTEUR : Madame H. BASTID

Adresse de la Revue :  
15, rue de Richelieu  
75001 - PARIS

Tél. : 261 41.29

N° ISSN : 0245-7504

## SOMMAIRE

- Allocution de la Présidente .....	Page 1
- Remise de la Médaille d'Argent de la Ville de Paris à notre Présidente.....	Page 2
- Nos disparus.....	Page 2
- Congrès des Présidents de Section.....	Page 3
- Assemblée Générale Ordinaire.....	Page 4
1 - approbation des P.V. des A.G.O. et A.G.E du 14.3.1981	
2 - Présentation de la liste du Comité d'Honneur	
3 - Rapport moral	
4 - Compte d'exploitation 1981 - Budget prévisionnel 1982	
5 - Rapport des Commissaires aux comptes	
6 - Composition du Conseil d'Administration	
7 - Questions diverses :	
. Mémorial	
. Réflexions sur l'ANNUAIRE	
. Le Temple du Souvenir	
- Commémoration du 37ème anniversaire du coup de force japonais du 9 mars 1945 : .....	Page 9
. à PARIS	Page 9
. en Province et Outre-mer	Page 11
- La Vie des Sections.....	Page 11
- Communications diverses.....	Page 12
. Informations	
. Avis de recherche	
. DEUIL	Page 12
- <u>A P P E L S</u>	

LA PRESIDENTE

*H. Bastid*

Madame Helène BASTID

PRONONCEE AVANT L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Chers Amis de l'A.N.A.I.,

Avant de vous dire ma profonde satisfaction de vous retrouver tous ici, je tiens à adresser nos vifs remerciements à Monsieur RAISENAUER, délégué du Maire de PARIS à la Mairie du 1er arrondissement, pour son obligeance toujours renouvelée à mettre à notre disposition cette salle des mariages qui convient si bien à nos assemblées.

Nous voici donc réunis une fois de plus en Assemblée générale, après tant d'années. Je vous remercie d'être venus nombreux, malgré quelques défections dues aux obligations diverses, dont celle des élections, bien sûr.

Je remercie tout particulièrement les Présidents de Section qui viennent de se réunir en congrès qui leur aura apporté, j'espère, les satisfactions qu'ils méritent. Il est bon de se connaître afin de poursuivre ensemble l'effort de rassembler, en bonne entente, cette grande famille des Anciens d'Indochine. Il faut se serrer les coudes pour former une masse dont le chiffre est connu de nos autorités de tutelle. Cela est très important, vous le comprenez comme nous, et je vous demande personnellement de vous unir, de faire taire les troubles qui peuvent naître du fait d'un manque d'expérience ou de tout autres raisons : elles n'ont pas leur place entre Anciens Combattants.

x  
x x

Il y a 37 ans que le coup de force japonais mettait l'effroi et le deuil au coeur de tant de français d'Indochine. Période cruciale, s'il en fut, dont le souvenir ne peut s'estomper et qui a marqué le départ des combats meurtriers d'une longue guerre.

Les combats continuent, hélas, pour les Indochinois sous des formes diverses : les massacres des "boat people", l'occupation des territoires, la faim, l'attente angoissante des rapatriements en terre d'asile, les lavages de cerveaux et autres violés de la personnalité.

Pour les Anciens d'Indochine que vous êtes tous combien souffrent encore des affres de cette période de conflits ? Combien portent encore les séquelles de mauvais traitements et de faits de guerre ?

Et puis, moralement, vous avez vu tomber au combat des camarades que vous aimiez, morts pour sauver l'Indochine.

Pour rendre hommage à leur souvenir, nous devons avec toute la force d'âme qui nous est possible poursuivre notre action, sans relâche et en union totale.

x  
x x

Après avoir obtenu le retour du corps du Soldat Inconnu, nous avons eu, en 1981, la grande satisfaction de voir apposer la plaque dans la galerie de la cour d'honneur des Invalides en hommage aux "Morts pour la France en Indochine - 1858-1955". Une gerbe sera déposée devant cette plaque, demain, avant la messe solennelle à laquelle je vous demande de venir nombreux.

Le changement de gouvernement a donné lieu à des contacts avec les personnalités nouvellement en place. Nous avons eu les audiences souhaitées, courtoises et normales - ambiance que nous nous ferons un devoir de maintenir dans l'intérêt de tous.

La question qui nous tient, vous le savez, à coeur est le retour des corps des combattants d'Indochine au nombre de 40.000, dont plus de 2.000 sont réclamés par leur famille. Rien depuis le 10 mai n'est encore résolu. A chaque réunion du Conseil d'Administration de l'Office National des Anciens Combattants, je pose la question à notre Ministre de tutelle et sa réponse est, jusqu'à ce jour, très décevante.

En fait, pour exhumer et réunir les cendres de vos camarades et pour organiser leur transport sur la métropole, le gouvernement du Viet-Nam réclame une somme à ce point exorbitante que notre gouvernement, ne pouvant l'accepter, a fait une proposition qui n'a pas encore été, à ma connaissance, honorée d'une réponse.

Vous serez tenus au courant, car je dois ce mois-ci assister à la réunion du Conseil d'administration de l'O.N.A.C. et je compte bien, une fois de plus, interroger le Ministre.

Notre Secrétaire Général vous parlera d'un résultat acquis après tant d'années de démarches et d'interventions : la Croix du Combattant Volontaire avec barrette Indochine. Il vous dira que grâce à nos demandes - s'ajoutant à celles d'autres Associations - le Ministre de la Défense a fait sortir une instruction d'application qui permettra aux intéressés de constituer et de déposer leurs dossiers.

La question des réfugiés est devenue plus complexe que jamais. Néanmoins, nous devons mettre l'accent sur la décision du nouveau gouvernement de rapatrier 6.000 réfugiés de plus cette année que le contingent normal de 1000 par mois, ce qui allègera les camps de Thaïlande, tout en soulevant de considérables problèmes de transport.

Je schématise un peu, en vous parlant, car en fait cette question des réfugiés se reflète sous de nombreux aspects, aussi compliqués les uns que les autres, subordonnés à des décisions émanant

des divers gouvernements en cause. Mais notre Comité National d'Entraide est toujours en place et semble devoir le rester. Souhaitons qu'il le demeure encore longtemps pour sauver ceux du Sud-Est Asiatique qui ne peuvent plus envisager une poursuite de vie imposée par leurs dirigeants actuels.

x  
x x

Avant de terminer, je me tourne vers notre Service social - créé au lendemain de la guerre d'Indochine - et qui, à la demande des chefs de services des hôpitaux militaires, subsiste encore, ceci grâce à la constance et au dévouement de mes chères collaboratrices, Mesdames COLIN et KNAEPEN. Notre appel pour les aider a été entendu. Madame COLIN a fait une adepte et notre nouvelle visiteuse des hôpitaux pourra bientôt décharger un peu Madame COLIN de sa lourde tâche. Mademoiselle Emilienne COURSIER, française du Vietnam est, avec sa famille, installée en France depuis 1955. Madame COLIN connaît cette famille depuis plusieurs années. Nous accueillons Mademoiselle COURSIER les bras ouverts au sein de notre Service social.

Il me reste, maintenant, à mettre en évidence le travail considérable effectué par notre bureau, dans le cadre d'une installation, ô combien précaire, où manque trop souvent les doigts de fée pour taper moult documents à la machine. Je dois dire que la conscience du travail bien fait et la bonne volonté de notre secrétariat est le garant de ce miracle permanent qui fait que les bulletins paraissent, que des centaines de lettres se référant aux dossiers sont expédiées chaque semaine, que les adhésions sont enregistrées, les annuaires expédiés, et j'en passe. Au fond du coeur je remercie tout particulièrement Mademoiselle DUBOURG ainsi que Mademoiselle PILLLOT, Madame LEFOURNIER et Madame BOULLE tout récemment venue à notre aide.

Notre amie, la chère Madame BERGUES-LAGARDE, qui chaque jour venait nous aider avec un dévouement que je qualifierais d'exemplaire, vient de sortir de clinique après une chute dont elle se remet doucement. Nous regrettons son amicale présence et faisons des vœux fervents pour son complet rétablissement.

Ma reconnaissance profonde s'étend, bien sûr, à tous ceux qui, au bureau, sont les chevilles ouvrières de notre Association. Le travail effectué par le Colonel FELIX, qui s'accroît de mois en mois, est bien loin de respecter les nombres d'heures qui occupent l'actualité, je vous assure. Et je ne passe pas sous silence le labeur efficace des membres de notre Conseil d'Administration auxquels s'attache toute ma très sincère gratitude.

Et c'est ainsi que notre Association vit, que notre Association s'étend, qu'elle prospère également et qu'elle progresse et se développe. Ainsi nous pouvons être heureux et fiers d'appartenir à l'A.N.A.I.

H. BASTID

REMISE DE LA MEDAILLE D'ARGENT DE LA VILLE DE PARIS A NOTRE PRESIDENTE

Après l'allocation prononcée par Madame BASTID, qui a été vivement applaudie, notre Vice-Président Délégué, Monsieur Philippe GRANDJEAN, a pris la parole en disant la joie qu'il avait à faire connaître à tous les adhérents l'honneur que Monsieur le Maire de PARIS a fait à notre Présidente en lui décernant la MEDAILLE D'ARGENT de la VILLE de PARIS.

La cérémonie a eu lieu, le vendredi 12 mars à 18h00, dans ces mêmes salons de la Mairie du 1er arrondissement. C'est le Maire-adjoint, Monsieur Pierre-Charles KRIEG, député des 1er et 4e arrondissements, remplaçant Monsieur CHIRAC, qui, après une chaleureuse et émouvante allocation, a remis cette haute récompense à Madame BASTID en présence de Messieurs le Sénateur André MEUNIER et Robert GRILLOU, conseillers de PARIS (Madame Monique GARNIER-LANCON, adjointe au Maire de PARIS s'était fait excuser) et de nombreux invités du quartier du Louvre.

Notre Présidente, entourée de sa famille, de ses collaborateurs directs, de ses amis de l'A.N.A.I (avec son drapeau) a accueilli cet hommage avec émotion en soulignant - comme l'avait fait Monsieur KRIEG - qu'il dépassait sa personne et honorait non seulement son Association mais également tous les Anciens d'Indochine, auxquels a ajouté Monsieur GRANDJEAN, elle s'est consacrée avec tant de dévouement depuis de bien nombreuses années.

Merci à ceux qui ont rendu possible cette distinction appréciée et tout particulièrement à notre ami, Serge RAISENAUER, Maire délégué de l'arrondissement et à sa dévouée collaboratrice, Madame RISSER, qui avait parfaitement organisé la réunion.

CONGRES des PRESIDENTS de SECTION

Ce Congrès qui réunissait pour la première fois les Présidents de Section de l'A.N.A.I. s'est tenu au Siège le 13 mars de 14 heures 00 à 16 heures 00. (1)

Les participants ont été accueillis par notre Présidente entourée des membres du Bureau National. Par quelques mots amicaux, elle a fixé les buts de cette journée : se connaître et se faire connaître, entendre le point de vue de la Direction vis à vis des Sections, étudier les questions posées par les Présidents. Elle a souligné le caractère de responsabilité administrative, financière et de commandement que doivent assumer les Présidents, tout en faisant appel à leur sens de camaraderie pour régler, dans l'amitié, les inévitables difficultés qui peuvent surgir au sein des sections. Elle a souligné l'impératif d'une action à mener pour préserver l'unité de l'Association, seule garante de son efficacité pour l'oeuvre à mener en commun pour le bien des Anciens d'Indochine.

Il a été ensuite procédé à un "tour de salle" dont nous reproduisons certains points particuliers pouvant intéresser l'ensemble de nos adhérents.

Chaque Président se présente en précisant les effectifs (approchés), la composition, les grandes lignes de vie de sa Section. La présentation des absents est faite par le Secrétaire Général de l'A.N.A.I.

AUVERGNE - Monsieur Robert GENEIX (3 séjours en Indochine, 120 adhérents + une vingtaine de sympathisants (cam-bodgiens, laotiens, sino-vietnamiens). A un bon impact dans toute la région ; doit se développer.

AVEYRON - Monsieur ASTORG - Section créée le 20 février 1982 ; une trentaine d'adhérents ; n'a pu se faire représenter.

BOUCHES du RHONE - Le Colonel GROUSSEAU a été retenu au dernier moment par la santé de ses parents. La plus ancienne de nos sections, très dynamique avec ses 120 inscrits.

CORSE - Monsieur EMANUELLI n'a pu se rendre libre - 40 inscrits - Implantation difficile au sein du milieu Anciens Combattants. Vient de perdre son secrétaire général, Antoine ANDREANI.

COTES du NORD - Monsieur JOUBERT, remplacé par son trésorier, Monsieur RICHARD. Constituée début 1981, a mis du temps à démarrer ; 70 adhérents ; organise un buffet campagnard le 17 avril.

ESSONNE - Lieutenant-Colonel MARIE, nouvellement élu Président (21.2.82), accompagné de son Secrétaire général, le Capitaine (E.R.) DOUEZ - 64 adhérents. Va réunir une Assemblée générale extraordinaire pour revoir ses statuts. Prépare un repas "baguettes" le 17 avril.

LOIRE - Monsieur PIRAUD - 53 adhérents ; a créé 4 comités. A très bonne ambiance ; maintient le contact avec les veuves ; s'ouvre vers les jeunes ; exposés dans les collèges et lycées, challenge de foot-ball (8 équipes).

MOSELLE - Commandant SCHMIT, s'est décommandé au dernier moment (élections), n'a pas pu se faire remplacer ; aidé par un secrétaire général très dynamique, Monsieur HELDRE ; 94 adhérents.

NORD - Monsieur BOULAY accompagné de Madame BOULAY, secrétaire générale ; 27 adhérents depuis sa création le 19.12.1981 ; beaucoup d'espoir (80 noms retenus).

PONDICHERY - aurait dû être représentée par Monsieur FERRIER, Secrétaire général de l'A.A.C.A.F. , empêché au dernier moment ; 360 adhérents début 1981 ; discussion en cours pour institutionnaliser les relations avec le Siège.

SEINE ET MARNE - Présidente Madame LEMESLE (2ans d'Indochine) - Créée fin 1979 ; 106 adhésions ; section dynamique qui couvre depuis peu tout le département et déborde sur les départements voisins.

TARN ET GARONNE - Monsieur DELHOUSTAL - 57 adhérents ; continue à recruter ; des difficultés avec la Mairie de Montauban ; a demandé une subvention au département, sans succès pour le moment ; difficultés de trésorerie que le Siège devrait l'aider à résoudre (?)

TOURS - Monsieur Martin JOIRE, Président de "GRAVELLE France", Association d'aide aux enfants cambodgiens ; n'a pu au dernier moment se rendre libre ; recrutement difficile ; 18 adhérents ; liaison avec l'A.C.U.F.

VAR - Colonel ETIENNE, n'a pu se rendre libre (rassemblement des rescapés du 9 mars), ni se faire représenter par son Vice-président, le Lieutenant-Colonel VALFREY qui a épousé la veuve du Capitaine REGNIER, le "Chevalier d'Assas" de l'Indochine. - Créée le 16 janvier ; atteint les 120 adhérents et continue à recruter. Félicitations ! En bonne voie pour le ruban bleu 1982.

YONNE - Lieutenant-Colonel BACHMANN, Commandeur de la Légion d'Honneur - Créée en juillet 1981, 87 adhésions nouvelles pendant le 2e trimestre ; 120 inscrits, compte atteindre 200 à la fin de l'année ; a créé 6 comités avec un bureau présidé par un délégué - dont 3 avec un drapeau (2) - ; sa section comprend 1 évêque (Mgr JACQ), 3 généraux, des officiers, des sous-officiers, des civils, des Vietnamiens et des Marocains ; a l'appui des municipalités de SENS, AUXERRE, ST FLORENTIN. Prévoit un buffet campagnard à ce dernier endroit et une assemblée générale le 27.6.1982 où il demande au Conseil de se faire représenter.

VELINES - Monsieur LERPINIÈRE, d'une famille "militaire" au passé glorieux, membre de l'U.N.C. - Créée le 28 novembre 1981 en présence du Général LOIZILLON. Atteint - avec les anciens adhérents habitant le département - le chiffre de 74 ; espère continuer à recruter ; des ouvertures précises avec les Laotiens dont s'occupe sa Vice-présidente, Madame BLONAY. Prépare une soirée dansante, avec repas baguettes le 17 avril.

Sections non officielles, c'est-à-dire n'ayant pas encore tenu une Assemblée générale constitutive. Leurs responsables avaient été cependant convoqués au Congrès.

CHARENTE-MARITIME - Monsieur YOUSSEF, n'a pu venir étant hospitalisé. Réunit à ce jour 20 inscrits ; pourrait donc réunir une assemblée générale.

DROME - Monsieur PECHARD, Président des Enfants du Mékong ; démarre lentement (8 adhésions en 1981) en raison des obligations du responsable.

GIRONDE - responsabilité de la section prise depuis le début de l'année par le Lieutenant-Colonel LONGJET (Armée de l'Air) ; devait venir au congrès, a été empêché ; démarrage de la section très attendu.

HAUTS DE SEINE - Monsieur DUFRESNE qui a déclaré sa candidature en février 1982 ; commence à recruter ; compte faire une assemblée générale constitutive le 17 avril à SURESNES.

HAUTE-GARONNE - Madame STERCKMANN qui nous a fait la bonne surprise d'assister à notre congrès ; 17 ans d'Indochine. Volontaire pour créer - avec son mari - une section dans son département. A été chaleureusement approuvée.

MANCHE - Commandant LAURENT (2 séjours en Indochine : 50-55) a déclaré sa candidature il y a un mois ; a constitué un bureau provisoire avec quatre camarades ; s'est déjà assuré une vingtaine d'adhérents ; compte faire une assemblée générale constitutive le 18 avril. Très dynamique.

(1) un compte-rendu détaillé de cette réunion a été diffusé aux Présidents de section (n°205/82 du 31.3.1982)  
(2) celui de ST FLORENTIN a participé aux cérémonies du 14 mars.



remise de la Médaille par Mr P.C.KRIEG



Les Officiels et les drapeaux



Remise du parchemin par Mr RAISENAUER

HOMMAGE aux DISPARUS depuis le 1er Janvier 1981

- |                                   |                                    |                                 |                                     |
|-----------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|
| Mr ANDREANI                       | Mme Henriette COLLIÈRE             | Mme DUCASE                      | Mme Blanche KRAFT                   |
| Mme AUREILLE née Michelle LE BARS | Mme DELECLUSE née Madeleine GIRARD | Mr Jean DUVAL                   | Mr Justin LACCOURÈGE                |
| Commandant BROUILLAUD             | Mme DEMBORG                        | Mr Yves FLEURY                  | Mr Max LECOMTE                      |
| Mr Pierre CARLOTTI                | Mme DESFRANCOIS née Jeanne STOLL   | Mr Henry GIORDAN                | Mme Vve LEFEVRE née Yvette PERRAULT |
| Mr Louis-Xavier CAZABON           | Mme DETRE née Catherine TARNAUX    | Mr Raymond GUILLIEN             | Mr Marcel PONTILLE                  |
| Mme CAUX                          | Mme Lucienne DIDIER                | Mr Jean GUY                     | Mr Jacques SHAFLLI                  |
| Mr Jean CHEVRIER                  |                                    | Mme HEBRARD née Germaine POULIN | Mr Maurice TABARD                   |

Madame BASTID demande une minute de silence, avec une pensée toute particulière pour Mr Louis LEFEVRE, atteint de lèpre et de gangrène et qui a servi la France pendant 8 ans en Indochine. Il était pensionnaire de VAUBANNE.

**PYRENEES ORIENTALES** - Docteur MOLINS, vient d'être gravement malade (depuis plusieurs mois) ; est en train de présenter sa clientèle à son successeur. Avait fait 13 adhésions ; nous a dit vaillamment, qu'ayant maintenant plus de temps de libre, il pourrait s'occuper davantage de l'A.N.A.I. : courage et dévouement !

**RHONE** - Commandant LE RAY (ancien officier et ancien administrateur) très nombreuses années en Indochine. A démarré sa section au début de l'année et a déjà 31 inscrits dont 12 adhésions nouvelles. Peut faire une assemblée générale constitutive. Ses contacts partent de l'ANNUAIRE et de ses additifs.

**VAL DE MARNE** - Monsieur MARLIERE - Terriblement silencieux. Il nous faudrait un autre volontaire.

ET QUI LE CROIRAIT ?

**PARIS** - Nous avons eu l'heureuse surprise de voir entrer dans notre salle le Colonel LENOIR, 25 rue Bosquet - 75007 PARIS - A commandé le 1er Bataillon de Commando Parachutiste en Indochine et le 2e B.C.P. en Algérie. S'est déclaré volontaire pour s'occuper des adhérents de PARIS (adhérent à l'A.N.A.I. depuis 1978). A ne pas laisser partir...

x  
x x

Un certain nombre de problèmes furent ensuite évoqués, ils concernaient les questions :

- d'organisation : statuts, bureau, comités ;
- d'animation des sections : cérémonies à la mémoire des Anciens d'Indochine, participation aux cérémonies locales, réunions amicales, assemblée générale annuelle... ;
- de relations avec les autorités locales, les autres associations (en privilégiant l'U.N.C.) et le Siège. - Sur ce dernier sujet, une enquête est lancée auprès des Présidents de Section pour leur participation "tournante" au Conseil d'Administration national.
- des questions financières : rappel des chiffres de cotisation et d'adhésion, utilisation des modèles de bordereaux, etc...

x  
x x

Le prochain congrès aura lieu le 12 mars 1983 au Siège, de 9<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup>. Il sera suivi d'un buffet campagnard.

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 13 mars 1982

Notre Présidente déclare ouverte à 17<sup>h</sup>00 l'Assemblée générale ordinaire dont l'ordre du jour a été diffusé dans notre bulletin 1/82 pages 6 et 7.

Elle précise que 700 adhérents sont présents ou représentés (630 pouvoirs). L'assemblée peut donc délibérer ; la majorité pour l'approbation des résolutions soumises au vote est de 350.

#### I - Approbation des P.V. des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 14 mars 1981.

Ces procès-verbaux ont été diffusés dans notre Bulletin 2/81 ; pages 3 à 8 pour l'Assemblée Générale Ordinaire - pages 8 à 10 pour l'Assemblée Générale Extraordinaire. Présentés à l'approbation de l'Assemblée, ils sont adoptés à l'unanimité.

#### II - Présentation de la liste du Comité d'Honneur.

Monsieur Philippe GRANDJEAN a rappelé l'intérêt pour l'A.N.A.I. d'être patronnée par de hautes personnalités indochinoises et françaises dont la notoriété indiscutable et les services rendus à l'INDOCHINE honorerait notre Association et l'aiderait à poursuivre l'action qu'elle mène depuis trente six ans.

Notre Vice-Président Délégué, aidé de plusieurs membres du Conseil - dont la Présidente - présente la liste des membres du COMITE d'HONNEUR, compte tenu des acceptations acquises à ce jour, mais qui n'est pas définitivement arrêtée :

Mesdames les Maréchaux JUIN, de LATTRE de TASSIGNY, LECLEERC de HAUTECLOCQUE  
Monseigneur SEITZ, dernier évêque de KONIUM  
Monseigneur JACQ, dernier évêque de LANGSON

#### Personnalités Cambodgiennes :

Général NIEK TILOULONG - Ancien Premier Ministre du Gouvernement Royal Khmer - Commandant en chef des F.A.R.K Ancien Ambassadeur - Grand Officier de la Légion d'Honneur - Grand-Croix de l'Ordre Royal du Cambodge - Médaille d'Or de la Reconnaissance Française au titre de la Résistance

Monsieur CHAU SEN COC SAL - Gouverneur de Provinces - Député puis Président de l'Assemblée Nationale Khmère - Ambassadeur en THAILANDE - Officier de la Légion d'Honneur - Grand-Croix de l'Ordre Royal du Cambodge.

#### Personnalités Laotiennes :

Monsieur KAMPAN PANVA - Ambassadeur du LAOS à PARIS, à MOSCOU, à WASHINGTON - Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement Royal Lao - Membre d'Amnesty International.

#### Personnalités Vietnamiennes :

Leurs Excellences N'GUYEN VAN TAM et TRAN VAN HUU, anciens chefs de Gouvernement de la République du Vietnam.

Le Général N'GUYEN VAN HINH, Chef d'Etat-Major Général de l'Armée Vietnamienne - Sous-chef d'Etat Major Interarmes (français) - Directeur Central du Matériel de l'Armée de l'Air - Commandeur de la Légion d'Honneur - Grand Officier de l'Ordre National du Mérite.

S.E. N' GUYEN DUY QUANG - Licencié en droit de la Faculté de PARIS - Avocat - Chef du Secrétariat Particulier de Sa Majesté BAO DAI - Gouverneur de Province - Ambassadeur au Japon, en Malaisie, en France

Monsieur BUY XUAN NHUAN - Docteur en Pharmacie - A fait une remarquable carrière scientifique - Président de l'Association des Anciens du Lycée Albert SARRAUT.

#### Personnalités françaises civiles.

Monsieur LETOURNEAU - Député depuis 1938 - 11 fois Ministre, en particulier de la France d'Outre-Mer et des Relations avec les Etats Associés - Haut Commissaire en Indochine - Officier de la Légion d'Honneur.

Monsieur BEUCLER - Ancien Officier - Prisonnier du Vietnam de 1950 à 1954 (son livre "Quatre ans chez les "viets") Ancien député de la Haute-Saône - Ancien Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants - Ancien Président du Comité National d'Entraide -

Monsieur Paul d'ORNANO - Ingénieur de l'Ecole Centrale - Planteur au Sud Vietnam - Membre du Conseil Supérieur des Français à l'Etranger - Sénateur des Français de l'extérieur (depuis 1974)-Officier de la Légion d'Honneur.

Monsieur CARATINI, né à HANOI en 1916 - Premier Président du Tribunal de Grande Instance de PARIS - Officier de la Légion d'Honneur - Commandeur de l'Ordre National du Mérite.

Monsieur BONFILS - Administrateur en INDOCHINE puis Gouverneur en Afrique, Haut Fonctionnaire de la C.C.E., Gouverneur du Fonds de Rétablissement des Réfugiés au Conseil de l'Europe - Officier de la Légion d'Honneur.

Monsieur COMPAIN - Administrateur en Indochine - Délégué Général de France à HANOI - Secrétaire Général de la Nouvelle Calédonie - Gouverneur de DJIBOUTI - Trésorier Payeur Général de l'Aquitaine - Officier de la Légion d'Honneur - Commandeur de l'Ordre National du Mérite.

Monsieur le Professeur MEILLON - Ancien administrateur en INDOCHINE - Professeur de Civilisation Vietnamienne à la Sorbonne - Directeur de l'Institut Franco-Vietnamien et de l'Institut de l'Asie du Sud-Est.

Monsieur ANGLADETTE - Ingénieur d'Agronomie Tropicale - Haut fonctionnaire de la Direction de l'Agriculture en Indochine - Inspecteur Général de l'O.R.S.T.O.M. - Président du Souvenir Indochinois pendant 20 ans - Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et de l'Académie d'Agriculture.

Le Comte Arnaud de VOGUE - Ancien Président de la Société Indochinoise des Plantations d'Hévéa (S.I.P.H.) Ancien Président de ST GOBAIN - 13 ans d'Indochine.

#### Personnalités françaises militaires :

Le Général d'Armée de GALBERT - Gouverneur Militaire des Invalides.

L'Amiral TARDY - Inspecteur Général de la Marine - Conseiller d'Etat - En Indochine, notamment de 1936 à 1946 où il a été chef des opérations en baies de FAI TSI LONG et d'ALONG.

Le Général de Corps d'Armée ROUDIER - Promotion St Cyr 38-39 - Héros de la résistance de la Citadelle d'HANOI le 9 mars 1945 - Grand Invalide - Commandant de la IIIe R.M. à RENNES - Président de "Citadelles et Maquis d'Indochine" 6 ans d'Indochine.

Le Général de Division LAPIERRE - Grande figure des Troupes Coloniales - Promotion 14 - Ancien Directeur des Troupes de Marine - 12 ans d'Indochine - animateur et soutien des "Rescapés du 9 mars".

Le Général de Brigade Aérienne DECHAUX - Promotion 25 - Plusieurs commandements en Indochine (7ans) dont celui de l'escadrille du CALAO et du GATAC NORD - Homologue du Général COGNY.

Le Contre-Amiral COURSAULT a assumé divers commandements en Indochine (7 ans de séjour) - A terminé sa carrière comme adjoint au Préfet Maritime de TOULON - S'est dévoué pendant des années pour les réfugiés du Sud-Est Asiatique.

Le Médecin Général RIVOALEN - Agrégé des hôpitaux coloniaux - Très grande figure de l'Indochine Française où il a notamment professé aux universités de HANOI et SAIGON. - A terminé sa carrière à l'Institut Pasteur.

### III - Rapport moral

Ce RAPPORT MORAL a pour ambition de résumer, d'une part, l'essentiel de l'activité de notre Association en 1981 et, d'autre part, les orientations de celle qu'elle doit mener en 1982 dans le cadre de ce que vient de dire notre Présidente et qui est défini par votre Conseil d'Administration dans ses réunions trimestrielles et ceci dans les quatre domaines suivants :

- aide aux Anciens d'Indochine - aide aux réfugiés et rapatriés - action vers l'UNION -
- situation interne de l'Association.

1 - AIDE aux ANCIENS d'INDOCHINE - C'est la mission PREMIERE, dans le temps et dans notre souci. Son exécution passe - pour les problèmes généraux - par la participation de notre Présidente au Conseil d'Administration de l'O.N.A.C. qui se réunit trimestriellement, et ses interventions auprès des plus hautes autorités.

C'est ainsi que Madame BASTID avait pu obtenir le haut patronage du Président de la République et l'intervention directe du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants pour la pose et l'inauguration de la plaque à la mémoire de tous les morts pour la France en Indochine (15 mars 1981).

De même avait-elle reçu l'assurance de Monsieur GISCARD d'ESTAING de voir revenir en France tous les corps de nos morts encore en Indochine. La situation aujourd'hui n'est pas conforme aux espoirs qui étaient nés à cette occasion. Notre Présidente vous tient au courant de cette affaire dans chaque bulletin. Elle en a parlé à l'occasion de ses audiences auprès des nouvelles autorités du Ministère des Anciens Combattants, comme des réunions trimestrielles de l'O.N.A.C., pour que tout soit fait afin que ce retour des corps soit effectivement réalisé. Nous pensons qu'il est utile de soumettre à votre approbation un VOEU qui sera présenté tout à l'heure à votre vote :

**VOEU** (n° 1) " Les adhérents de l'Association Nationale des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois - Anciens Combattants et Victimes de Guerre - persuadés qu'ils représentent dans ce domaine l'unanimité des Anciens d'Indochine et qu'ils rencontrent le souhait de tous les Anciens Combattants, demandent aux plus hautes autorités de l'Etat d'intervenir avec la plus grande vigueur auprès du Gouvernement de la République Socialiste du Vietnam afin qu'elle cesse de mettre des conditions financières exorbitantes au retour des Français morts en Indochine. Ils considèrent comme totalement inadmissible que vingt-huit ans après la fin des combats, plusieurs dizaines de milliers de familles françaises ne puissent honorer les morts reconnus ou s'incliner devant les restes rassemblés dans un ossuaire de ceux restés dans l'anonymat des sacrifices faits pour la France".

Enfin, intervenant auprès du Ministre de la Défense, elle avait pu obtenir de cette autorité l'établissement d'une instruction d'application au décret instituant l'attribution de la Carte du Combattant Volontaire avec barette INDOCHINE. Cette instruction, nous l'avons reçue il y a trois semaines. On ne peut dire qu'elle nous donne toute satisfaction, ni dans la définition de la preuve à fournir pour l'engagement volontaire, ni dans la référence à la Médaille Commémorative de l'Indochine, ni dans la simplicité de la procédure à suivre. Mais enfin elle existe et nous sommes à même de la diffuser à ceux qui la demanderont, en faisant remarquer à ces derniers qu'ils devront rechercher les modalités correspondant à leur cas particulier. Cette diffusion et reproduction nous coûte cher et une participation aux frais (5,00 frs en timbres) nous paraît raisonnable.

En dehors de ces grandes options, il reste à traiter chaque jour les problèmes particuliers que nos adhérents (ainsi qu'un nombre non négligeable de non-adhérents) nous posent : révision de pension, attribution des cartes diverses d'anciens combattants, attribution des titres d'internés résistants et de déportés politiques, décorations, reconstitution de carrière, etc... Nous répondons à tous en les orientant sur l'organisme à contacter et la procédure à suivre. Nous intervenons auprès de nos autorités de tutelle pour les dossiers déjà déposés mais dont la solution, soit tardée trop, soit ne nous paraît pas conforme aux droits des demandeurs. De nombreuses situations sont ainsi redressées. D'autres, malheureusement, ne sont pas résolues suivant nos souhaits ; nous essayons alors avec plus ou moins de bonheur de faire appel à la solidarité...

Car il y a des cas extrêmes où seul l'octroi d'une aide financière immédiate pourrait soulager des détresses devant lesquelles nous avons la grande amertume de ne pouvoir donner que de bonnes paroles. Aussi nous soumettons à nouveau le vœu formulé l'année dernière et qui était resté sans réponse. Le voici :

**VOEU** (n° 2) - "L'Association Nationale des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois - Anciens Combattants et Victimes de Guerre - demande au Ministre des Anciens Combattants de prévoir des crédits attribués - en principe - à cette Association pour lui permettre d'accorder des secours aux Anciens d'Indochine dont la situation ne peut être traitée et prise en charge par l'Administration. L'A.N.A.I. devra justifier auprès de son autorité de tutelle des dons ainsi distribués".

2 - AIDE AUX REFUGIES ET RAPATRIES DE L'ASIE DU SUD-EST - Comme pour l'Aide aux Anciens d'Indochine, l'A.N.A.I. est à même d'être informée, et éventuellement, d'intervenir au niveau des problèmes généraux, puisqu'elle fait partie du Conseil d'Administration du Comité National d'Entraide Franco-Vietnamien, Franco-Cambodgien, Franco-Laotien.

Comme vous l'a dit notre Présidente, une difficulté se fait jour : le nouveau gouvernement avait fixé le quota mensuel à 1.000 par mois depuis juin 1981, plus 6.000 Cambodgiens prioritaires, soit 1.500 par mois. L'attitude de la Thaïlande fermant certains camps, le retard apporté à la création de camps "intermédiaires", aux Philippines notamment, la saturation des moyens de transport et - dans une certaine mesure - des centres d'hébergement en France, ont pu permettre l'accueil de seulement 750 par mois - soit la moitié du quota prévu - Le retard pris est considérable. Des mesures sont étudiées pour le résorber.

A noter cependant que 12.290 personnes ont été accueillies en France en 1981, ce qui donne le chiffre de 85.318 depuis 1975... sans compter les clandestins !

Il faut remarquer que le vœu adopté l'année dernière par notre Assemblée Générale avait reçu une réponse tout à fait positive de Monsieur Claude CHEYSSON - tenant à rappeler qu'il était lui-même un Ancien d'Indochine. Les mesures - théoriques - que nous venons de rappeler le montrent.

Nos interventions ponctuelles, qu'elles soient le fait de l'A.N.A.I. ou celui de certains membres de son CONSEIL travaillant depuis longtemps à titre personnel, se manifestent pour des cas particuliers qui nous sont révélés. Reflétant des situations particulièrement complexes, leur solution est lente et des relances régulières nous sont imposées.

Il est à craindre que 1982 ne sera pas différente, dans ce domaine, comme dans celui des Anciens d'Indochine, de 1981.

Tout cela demande beaucoup de travail. Celui-ci ne peut s'accomplir que grâce au dévouement - auquel je rends hommage de tout coeur - de nos collaboratrices : Mademoiselle DUBOURG, notre secrétaire permanente, Mademoiselle PILLOT qui a pris la suite de Madame BERGUES-LAGARDE, de Madame LEFOURNIER, fidèle collaboratrice de notre Trésorier Général, de Madame BOULLE, ancienne d'Indochine qui a consenti à nous accorder quelques unes de ses rares heures de loisir. Chacune nous consacre - ce qu'elle peut de son temps - et malgré une "planification" poussée, certaines sont amenées à travailler côte à côte. Si ce même jour, nous avons le bonheur d'avoir notre Présidente et (ou) notre Trésorier et (ou) notre Secrétaire Générale Adjointe, notre pauvre bureau même augmenté du couloir qui le borde devient un ... caravansérail, à la stupéfaction de nos - trop rares - visiteurs...

Alors, alors, il nous faut des LOCAUX : deux pièces ce n'est pas beaucoup. On "espère" un adhérent généreux, trop à l'aise dans son appartement et qui pourrait nous prêter - nous louer - ces deux pièces indispensables. Il n'est pas interdit de rêver...

3 - ACTION VERS L'UNION - C'est une action que nous entreprenons inlassablement, avec des résultats divers, il faut bien le dire :

1 - Des succès : en 1981, la fusion du Souvenir Indochinois et de l'A.N.A.I. ; en 1982, l'organisation - comme en 1980 et 1981 - des cérémonies nationales des Anciens d'Indochine par nos trois Associations: l'A.N.A.I., Citadelles et Maquis d'Indochine du Général ROUDIER, Rescapés du 9 Mars du Général LAPIERRE.

2 - Des liaisons maintenues : a) avec les Associations nationales - b) avec les Amicales régionales. Pour ces dernières nous nous efforçons de les tenir au courant de notre action, de diffuser la leur dans notre bulletin ou dans la Voix du Combattant, de participer à leurs congrès et de demander leur participation à nos Assemblées générales.

3 - RECHERCHE D'UNE FEDERATION - Ce terme devient de plus en plus fréquent dans nos correspondances. C'est un problème à la fois essentiel pour l'efficacité de notre action et difficile à résoudre. Un comité d'Entente avait été formé en novembre 1980 sous l'égide du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants qui nous prêtait ses locaux, ses secrétariats et... son autorité. Le nouveau Ministère ne semble pas suivre une voie analogue. Si elle était reprise, il faudrait rassembler également les nombreuses Amicales - dont nous sommes, sûrement loin de connaître la liste exacte. Mais ces difficultés ne doivent pas nous arrêter et nous continuerons nos efforts vers l'UNION.

4 - SITUATION INTERNE DE L'ASSOCIATION -

1 - L'évolution de ses effectifs - Notre Présidente avait formulé - l'année dernière - le souhait que l'effectif double en 1982. C'est très humblement que nous devons lui rendre compte que l'objectif n'a pas été atteint. Il faut donc faire mieux en 1982. Cependant l'expansion de notre Association continue honorablement, puisqu'en 1981 il y a eu - comme en 1980 - 567 adhésions nouvelles. Du 1er janvier 1982 au 1er mars, 216 nouveaux membres se sont inscrits, d'autres sections naissent. L'effort doit se poursuivre dans trois directions : recrutement dans les sections actuelles - création de nouvelles sections (les unes et les autres, grâce à leurs Présidents, oeuvrant pour que les adhérents ne se laissent pas aller à oublier leur Association) - action pour ramener les anciens adhérents.

2 - Les SECTIONS - Tout notre espoir réside dans les Sections et leurs Présidents. Vous avez pu constater en lisant nos bulletins ou la Voix du Combattant, que nous nous efforçons de vous tenir régulièrement informés de la vie de nos Sections.

Aujourd'hui, il nous faut faire un bilan qui est - quand même - réconfortant. Son détail vous a été donné ci-dessus (page 3).

- 16 sections existent et sont vigoureuses - Dix de leurs Présidents viennent de se réunir dans leur premier Congrès qui se renouvellera en 1983 dans de meilleures conditions de durée que cette année.

- 9 sections connaissent leurs premières semaines d'existence - Trois de leurs responsables ont participé au Congrès. Nous demandons aux uns et aux autres de se lever pour que l'assemblée les applaudissent. MERCI à eux, MERCI à leur dévouement : CE SONT EUX LA FORCE VIVE DE L'A.N.A.I.

Et maintenant les ESPOIRS.

- 17 camarades ont déclaré depuis début 1981 être volontaires pour créer une section dans leur département, ou même, hors de France : Guyane; BRUXELLES, GENEVE.

Hélas ! Ces espoirs sont fragiles. Malgré nos relances régulières, le silence recue souvent épais et sombre. Mais, vous connaissez le dicton "il n'est pas nécessaire de réussir pour persévérer". Nous persévérons donc, en nous demandant quelque fois s'il ne vaudrait pas mieux un franc renoncement plutôt que ce silence désespérant...

Alors, chers membres de l'A.N.A.I. qui êtes là ou qui lirez notre P.V., vous êtes sûrement sensibles aux besoins des Anciens d'Indochine, vous savez que pour les satisfaire, il faut être nombreux sous la houlette de quelques hommes dévoués. Interrogez-vous et portez-vous volontaires pour être Présidents de Section. VOUS RENDREZ SERVICE.

J. FELIX

La Présidente soumet le RAPPORT MORAL au vote de l'Assemblée. Celle-ci l'adopte à l'unanimité.

IV - Rapport financier

RECETTES		Compte d'exploitation 1981		DEPENSES	
Adhésions	23.685,50	Frais généraux	46.346,65		
Cotisations	27.450,10	Loyer	3.310,00		
Abonnement "Voix du Combattant"	5.170,50	Téléphone	3.624,61		
Subventions et dons	30.931,06	Voix du Combattant à UNC	8.447,08		
Annuaire + additifs	22.698,70	Bulletin A.N.A.I.	31.896,23		
Publications	305,00	Manifestations	10.521,20		
Insignes	7.490,00	Visites aux hôpitaux	5.288,09		
Abonnements Bulletin ANAI	1.620,00	Annuaire-Additifs-Publication	19.483,04		
Manifestations	9.280,00	Impression	2.116,80		
Intérêts C.N.E.	439,19	Souvenir Indochinois	1.747,85		
Divers	145,00	Gestion sections	2.593,15		
		Divers	6.562,00		
Total.....	129.215,05			Total.....	141.936,70
Excédent des dépenses.....	12.721,65				
Total Général...	141.936,70				
En caisse au 1.1.1981.....	34.823,66	Représenté par		C.N.E.	5.627,77
Déficit.....	12.721,65			C.C.P.	4.820,68
				Banque	11.440,81
				Espèces	212,75
En caisse au 31.12.1981.....	22.102,01				22.102,01

Le compte d'exploitation 1981 présente un déficit de 12.721,65 frs, mais l'A.N.A.I. a remboursé la totalité de l'emprunt qui lui avait été consenti pour l'impression de l'annuaire. D'autre part, grâce à un don de 10.000,00 frs, nous avons pu acheter une machine à photocopier qui allège le travail du secrétariat. Que la généreuse donatrice soit ici remerciée de sa générosité. La Voix du Combattant a été encore fournie pendant plusieurs mois à des non abonnés. Ce poste diminuera en 1982, par contre le poste "Bulletin de l'A.N.A.I.", cause en partie du déficit, augmentera par suite de l'augmentation de son tirage dû aux nouveaux adhérents et à l'augmentation du coût d'impression.

BUDGET PROVISIONNEL 1982

RECETTES		DEPENSES	
Subventions	12.000,00	Frais généraux :	
Dons	5.000,00	Timbres-Affranchissement	8.000,00
Adhésions (droits)	3.000,00	Téléphone	4.000,00
Cotisations	70.000,00	Loyer	5.000,00
		Secrétariat	20.000,00
		Papeterie	6.000,00
		Divers	4.000,00
			47.000,00
		Cotisation U.N.C.	2.000,00
		Bulletin A.N.A.I.	30.000,00
		Manifestations	5.000,00
		Visites aux Hôpitaux	6.000,00
			90.000,00

Ce budget suppose une inflation n'excédant pas 14 % et, d'autre part, des dépenses comprimées au maximum. L'Assemblée générale après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes a approuvé ce rapport financier à l'unanimité et a donné quitus au Trésorier pour sa gestion 1981.

Par contre la résolution proposée par le Trésorier pour combler un déficit possible en 1983 et tendant à porter la cotisation globale à 60,00 frs en 1983 a été repoussée par plus de 60 % des membres présents ou représentés. La cotisation 1983 ne pourra donc être augmentée, conformément à l'art. 3 § 3.3 des statuts, que du taux de l'indice I.N.S.E.E. 1982.

Le Trésorier termine son rapport en remerciant Madame S. LEFOURNIER qui a continué avec compétence et patience

à tenir les livres de comptabilité de l'Association, tâche ingrate et assez compliquée par suite, parfois, du manque de précision dans la ventilation des sommes versées.

V - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - Ce rapport a été établi par Messieurs de TAPOL et LEMESLE et lu à l'Assemblée par ce dernier :

"Les Commissaires aux comptes, soussignés certifient avoir vérifié les comptes de l'A.N.A.I. pour l'exercice 1981 et dont vous avez eu connaissance dans le rapport financier de notre Trésorier Général.  
" Ils n'ont aucune objection à formuler et déclarent les approuver entièrement. Ils félicitent le Trésorier Général pour sa bonne gestion financière des fonds de l'Association."

signé : de TAPOL et LEMESLE

VI - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - Notre Présidente passe la parole au Vice-Président Délégué qui successivement soumet au vote de l'Assemblée :

- la réélection de cinq administrateurs dont le mandat est renouvelable ; il s'agit de Mesdames BASTID et COLIN, du Général LOIZILLON, de Monsieur PHAM HUU THIEN, du Colonel TEULIERES. Ces cinq membres sont réélus à l'unanimité de l'Assemblée et sous ses applaudissements ;

- l'élection du Professeur DELVERT, présenté chaleureusement par Mr GRANDJEAN, également élu à l'unanimité ;

- l'approbation de la démission de deux des administrateurs qui ont accepté de faire partie du Comité d'Honneur :  
. Monsieur ANGLADETTE - Président du Souvenir Indochinois pendant de nombreuses années..., Vice-Président de l'A.N.A.I. depuis le 14/3/81, qui démissionne pour des raisons personnelles, tout en restant responsable, au sein de l'A.N.A.I. des questions concernant le TEMPLE Indochinois de VINCENNES.

. Monsieur le Sénateur d'Ornano qui démissionne en raison des obligations de sa charge de Sénateur.

L'Assemblée approuve ces démissions à l'unanimité.

VII - QUESTIONS DIVERSES -

MEMORIAL - Nous avons entretenu nos adhérents, à plusieurs reprises et notamment dans notre Bulletin 2/82 (page 8) ainsi que dans le numéro d'avril de la Voix du Combattant, de cette question qui nous importe beaucoup - comme à tous les Anciens d'Indochine - mais aussi qui nous inquiète.

Notre Vice-Président, le Général LOIZILLON, a pu traiter de cette affaire et ceci - d'autant mieux - que Monsieur LE BRAS, après avoir promis plusieurs fois de nous rencontrer avait pu, enfin, se rendre libre et était parmi nous.

Le Général a rappelé succinctement l'historique et les difficultés du problème : existence de deux Associations créées dans le même but :

- L'Association pour l'Erection d'un Mémorial aux Soldats d'Indochine et Victimes de Guerre (AEMSI) fondée en janvier 1978 par Monsieur Jean LE BRAS ; -  
- l'Association pour l'Erection d'un Mémorial National aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre (AEMNAI) fondée en septembre 1980 par Monsieur AUMIPHIN, le Général PASCAL en étant le Président "actif".

Les efforts constants de l'A.N.A.I. - plus ou moins aidée, il faut le dire par les autorités de tutelle - n'ont pas réussi à conjuguer l'action de ces deux Associations.

Monsieur LE BRAS a longuement exposé son point de vue qui, s'appuyant sur le fait d'être le premier à avoir lancé cette idée, considère que Monsieur AUMIPHIN aurait dû se rallier à lui et non l'inverse. Il précise qu'il n'a pu se rendre à la réunion de "conciliation" organisée le 19 février par le député-maire de FREJUS - à laquelle l'A.N.A.I. participait - pour raisons de santé.

Son absence a été regrettée - et est en elle-même regrettable - car, d'une part, il aurait pu constater quel'état d'avancement du projet de l'A.E.M.N.A.I. était tel qu'il n'était plus possible de revenir en arrière et, d'autre part, que le Général PASCAL et Monsieur AUMIPHIN acceptaient le principe d'un Comité National permettant d'unir le maximum d'Associations regroupant des Anciens d'Indochine à ce grand oeuvre. (1)

En terminant le porte-parole de l'A.N.A.I. a rappelé très fermement au Président LE BRAS - dont la priorité dans l'initiative est indiscutable - de faire passer l'intérêt de l'ensemble de ses camarades avant celui de son Association qui - de toutes manières - n'aura plus de raison d'être le jour où le Mémorial sera construit... sans elle. Pour l'A.N.A.I., il paraît indispensable :

- que l'A.E.M.S.I., réunie en Assemblée Générale, décide de l'apport des fonds, qui ont été rassemblés en son nom, au "tronc commun" du Mémorial ;  
- que cette même Assemblée approuve le dépôt du futur drapeau de l'Association à FREJUS, dont le Maire aura la charge de le conserver, comme l'emblème du Mémorial élevé sur son sol.

Si ces décisions n'étaient pas prises, il semble difficile - et particulièrement dommageable - que Monsieur LE BRAS et tous ceux qui l'ont suivi soient associés à la construction de ce monument qui se réaliserait ainsi sans eux.

#### REFLEXIONS sur L'ANNUAIRE

Au moment où vient de sortir l'additif n° 5 à l'ANNUAIRE des Anciens d'Indochine paru en mars 1979, il est bon de faire le point et de soumettre à vos réflexions les quelques idées suivantes :

L'annuaire initial comprenait 8.400 noms,

additif n°1 : 19 correctifs et 42 noms nouveaux - additif n° 2 : 38 correctifs et 349 noms nouveaux  
additif n°3 : 98 correctifs et 462 noms nouveaux - additif n° 4 : 148 correctifs et 764 noms nouveaux  
additif n°5 : 51 correctifs et 244 noms nouveaux

soit : 355 correctifs et 1.861 noms nouveaux - L'additif n°6 est en préparation.

Il reste en stock plus de 2.000 annuaires. Vous avez noté, j'en suis sûr, que nous avons fait un effort de propagande en proposant l'annuaire et ses cinq additifs pour 50,00 frs jusqu'au 1er juin. Cette opération "coup de poing" n'a pas donné les résultats espérés et notre Trésorier n'est pas favorable à sa poursuite. Nous sommes donc devant un problème pour l'avenir qui peut se matérialiser ainsi : nous allons avoir 6 additifs qui représenteront une masse de 2.500 nouveaux noms ou corrections. Faut-il les regrouper en un document unique ? plus facile à manier que six fascicules quelquefois difficiles à lire et à consulter. Telle est la première question posée.

(1) NdLR - Le Maire de FREJUS - Monsieur LEOTARD - a écrit récemment à l'A.N.A.I. pour dire qu'il retenait la proposition que nous lui avons faite, mais en excluant les membres d'honneur et surtout... l'Association LE BRAS. Dans notre réponse, nous avons redit qu'il fallait éviter aux Anciens d'Indochine, qui avaient répondu à l'appel de ce dernier, d'être laissés en dehors des participants au Mémorial.

La totalité de l'annuaire, plus ses additifs ne représente en fait que 11.000 noms. Nous avons un accord avec le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants de ne refaire un nouvel annuaire que lorsque nous aurions atteint le chiffre fatidique de 20.000. Nous sommes loin du compte, même si nous recevons de la Gendarmerie Nationale les 6.000 noms déjà mis en mémoire. Il y a donc un gros travail de prospection à entreprendre avec votre aide à tous pour passer au stade d'une nouvelle édition.

Dans le cas où nous y arriverions, le problème du financement se poserait et je me permets de vous demander d'y penser : à compte d'auteur, ou par souscription... question à voir et à étudier.

Il est, bien sûr, une troisième solution : c'est-à-dire continuer à sortir les additifs au fur et à mesure de la collecte de noms nouveaux.

Les idées sont ainsi lancées et claires. A vous d'y penser et de nous donner votre avis. Merci.

H. LOIZILLON

A V I S : Un de nos amis nous signale que, dans la région varoise, un individu a sonné à quelques portes pour présenter en souscription... l'ANNUAIRE des Anciens d'Indochine. Nous rappelons à tous que seuls ont le droit de proposer l'ANNUAIRE et ses additifs : le Siège et les Présidents de section. Si une des solutions préconisées ci-dessus prévalait et qu'une souscription soit lancée, elle le serait suivant des modalités diffusées dans le Bulletin ou la Voix du Combattant.

LE TEMPLE DU SOUVENIR - D'abord à la demande de notre Présidente, je vais vous entretenir brièvement de la Pagode de NOGENT SUR MARNE. J'emploie le mot "pagode", parce que l'habitude s'est établie de nommer ainsi ce monument. Mais il s'agit en fait d'un "DINH", ou temple communal, dont voici l'histoire. Il fut construit aux frais des habitants de la grosse bourgade cochinchinoise de THUDAUMOT et envoyé par eux à MARSEILLE, à l'occasion de l'exposition coloniale de 1906.

Le temple, acquis par le Gouvernement Français, fut démonté et réédifié dans le jardin colonial de NOGENT, à l'occasion de l'exposition qui fit suite à celle de MARSEILLE.

L'ASSOCIATION du SOUVENIR INDOCHINOIS, créée en 1917, choisit ce bâtiment authentique pour honorer la mémoire des indochinois morts pour la France. S.M. KHAI-DINH voulut bien dédier le temple aux héros tombés au champ d'honneur par un rescrit impérial en 1920 et tint, deux ans plus tard, le 26 juin 1922, à y faire une visite solennelle lors d'un séjour à PARIS.

Voilà pour l'histoire. Depuis, le Souvenir Indochinois a consacré tous ses efforts à l'entretien du temple et a organisé chaque année, le 2 novembre, une cérémonie à l'occasion du Jour des Morts. Faute de moyens, l'état du bâtiment est devenu précaire et le Président de l'Association, Monsieur ANGLADETTE, s'est rapproché de l'A.N.A.I. pour qu'une grande organisation nationale puisse entreprendre, avec un poids suffisant, les démarches appropriées pour sauvegarder ce haut-lieu du passé commun de la France et des pays du Sud-Est asiatique qu'elle a marqué de son empreinte. Vous avez donc approuvé il y a un an la fusion du Souvenir Indochinois et de l'A.N.A.I.

Sans perdre de temps, notre Présidente a voulu faire de la remise en état de la Pagode de NOGENT une des priorités de l'A.N.A.I. Des démarches furent simultanément entreprises dans deux directions : la Ville de Paris, car le bâtiment est situé sur le territoire de la capitale en bordure du Bois de Vincennes, et la Ville de Nogent dont le Maire, Monsieur Roland NUNGESEN, avait marqué un intérêt pour la Pagode du fait de son implantation à la limite même de sa commune.

Ces approches ont été couronnées de succès et, le 21 janvier dernier, une importante réunion s'est tenue à la Préfecture de PARIS, présidée par le Préfet, Secrétaire général de la Préfecture. L'étude approfondie des problèmes a abouti à des décisions mentionnées dans un compte rendu dont voici les conclusions :

- La Ville prend le leadership de l'opération. La régularisation se fera par une action bilatérale entre les services domaniaux de l'Etat et la Ville de PARIS. La responsabilité revient à la Ville de PARIS. La délégation régionale à l'Architecture et à l'Environnement et la Ville de PARIS ont une compétence jointe sous réserve de l'accord des Ministères des Anciens Combattants et de l'Agriculture.

Monsieur le Préfet conclut en demandant que les Ministères représentés participent dans la mesure du possible à l'opération et que les associations poursuivent leurs efforts, aussi modestes soient-ils. Le Ministre de l'Agriculture, non représenté, sera informé des conclusions de cette réunion.

Une prochaine réunion sera organisée à la Préfecture la deuxième quinzaine d'avril, dès que les mesures préconisées pour clarifier la situation domaniale seront intervenues et que le devis précis des travaux aura été dressé.

Après des années de stagnation pendant lesquelles les amis du Temple ne pouvaient que constater la lente mais inexorable dégradation de l'édifice, l'espoir d'un prompt accord général sur les travaux à entreprendre devient réalité et on peut croire maintenant au sauvetage de cet exemplaire unique en France d'architecture vietnamienne. Cette restauration s'impose d'autant plus que l'afflux des réfugiés des trois pays indochinois : Cambodge, Laos, Vietnam, rend impérieux la remise en état d'un ensemble : bâtiment, monuments annexes et jardin, qui recrée dans ce coin d'Ile de France, à la Porte de PARIS, à deux pas du Pavillon de Baltard réinstallé à Nogent, un tout petit mais coquet et fidèle morceau de cette terre d'Asie si chère à leurs cœurs.

Et pour conclure, je ne saurais trop vous inviter à y consacrer une promenade. Avec un peu d'imagination, les membres de l'A.N.A.I. ne pourront que se reporter des années en arrière, parmi leurs souvenirs de jeunesse, dans cette contrée dont ils ont conservé la nostalgie du paysage, et surtout, une profonde et chaleureuse sympathie pour ses habitants.

Guy DEMAISON

Sous les applaudissements de l'assistance, la Présidente déclare close l'Assemblée Générale Ordinaire de 1982 et invite les participants à se retrouver amicalement dans la salle des "Commissions" pour un vin d'honneur... bien mérité.

### Commemoration du 9 mars 1945

Il y a trente-sept ans, l'Armée Japonaise, voulant éliminer la possibilité d'une intervention des forces françaises sur ses lignes de communication terrestres, attaquait toutes nos garnisons et, après une résistance héroïque et sanglante, trop peu connue (1), les réduisait une à une. Elle anéantissait les éléments qui avaient pu rompre l'encerclement ou les repoussait en Chine.

Chaque année l'A.N.A.I., à laquelle s'associent étroitement les organisations des Généraux ROUDIER (1) et LAPIERRE (2), organise les cérémonies commémoratives de cette action et de celles qui l'ont précédée... depuis cent ans et suivie jusqu'en 1954 et - pour nos frères indochinois - se poursuivent encore.

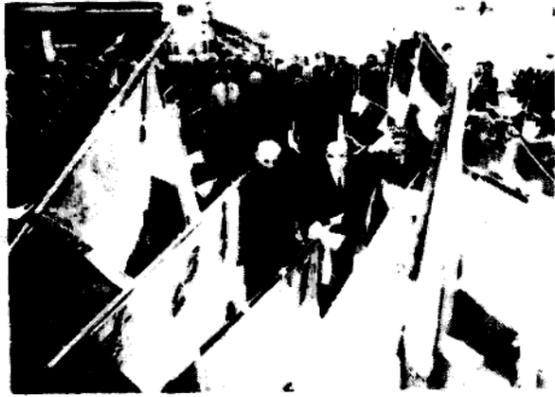
1) Nos amis de "Citadelles et Maquis d'Indochine" s'attachent à combler cette lacune.

2) Les Rescapés du 9 mars

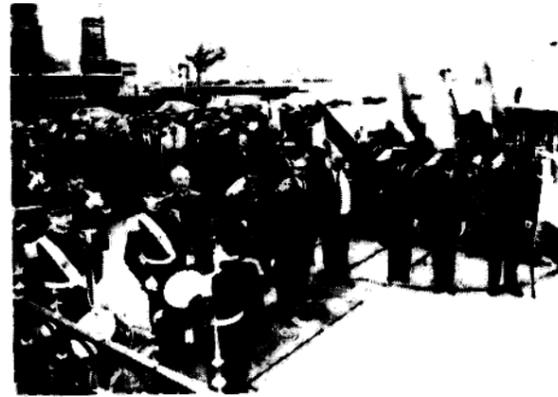
**A PARIS** - Elles se sont déroulées sous un soleil éclatant, suivant le programme prévu et que nous rappelons ci-dessous, tout le long du DIMANCHE 14 MARS :

- dépôts de gerbes devant la plaque rappelant le sacrifice du Général LEMONNIER et dédiée aux morts civils et militaires des événements du 9 mars 1945 devant la plaque portant l'inscription "Deuxième Guerre Mondiale - Aux combattants des Armées et de la Résistance en Indochine 1940-1945", apposée à l'angle de la rue de Rivoli et de l'avenue du Général LEMONNIER - devant la plaque apposée dans la galerie du 1er étage de la cour d'honneur des Invalides "A la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France en Indochine - 1858 1955";
- messe solennelle du Souvenir en l'Eglise St Louis des Invalides, en présence des autorités civiles et militaires ;
- ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

Les gerbes déposées devant une assistance recueillie et émue, les sonneries répétées "aux Morts" ont montré que - pour certains du moins - l'oubli de ces journées d'épreuve, début d'un conflit non encore terminé, n'existait pas. Si l'assistance était peut-être moins importante que les autres années (les élections ont amené beaucoup de parisiens - notamment des personnalités - à quitter PARIS) le recueillement était toujours aussi intense.



Le Général LAPIERRE devant la stèle du Général LEMONNIER



Le Général ROUDIER et les personnalités devant la plaque aux Combattants et Résistants 1939-1945

Le souvenir des sacrifices faits par la France en Indochine a été plus largement célébré aux Invalides : d'abord devant la plaque apposée l'année dernière à la galerie du 1er étage de la cour d'honneur, puis au cours de la messe solennelle en l'Eglise St Louis, enfin à l'Arc de Triomphe.



La cérémonie devant la plaque aux Invalides



La messe aux Invalides

Nous essayons régulièrement d'améliorer la participation des Armées à ces manifestations et c'est pourquoi nous nous félicitons - et nous remercions vivement les autorités qui ont bien voulu accéder à nos demandes - que notre garde au drapeau ait pu comprendre des représentants de chacune des Armées de Terre, de Mer et de l'Air (l'année prochaine, nous demanderons à la Gendarmerie de se joindre à nous). La jeunesse était là aussi puisque derrière cette garde se tenait un détachement en tenue du Collège Militaire de ST CYR auquel s'était joint pendant la messe, un SAINT CYRIEN (le fils du Pasteur DAUTRY).

Il est toujours difficile de décrire de telles cérémonies tout empreintes qu'elles sont d'émotion, de souvenir et de recueillement. Mais nous notons cependant les points forts de la messe avec la communication d'une grande élévation de pensée du Pasteur DAUTRY, l'extraordinaire homélie de Monseigneur SEITZ que nous voudrions reproduire en entier mais dont nous ne citons - faute de place - que la partie où l'Indochine est particulièrement évoquée :

" Rassurez-vous, s'il en était besoin : non ce n'est pas en vain que jadis la France est passée sur cette autre face de la planète, dans cette Indochine qui reste chère à nos cœurs... Elle y a laissé le meilleur d'elle-même : le secret de son âme, sa Foi au Christ. Car ce sont les témoins de sa foi multiséculaire qui ont précédé, de près de trois siècles, les témoins de sa puissance politique. C'est une chrétienté vivante et courageuse qui en est issue, bien que minoritaire ; une chrétienté qui survit et souffre dans la persécution jusqu'au martyre... N'ayons pas peur de ces mots : je sais ce que j'affirme ! "

Enfin, cette sonnerie aux Morts concluant un très bel accompagnement musical par des accents renvoyant " l'écho " des souffrances de ceux que nous voulions honorer.

Et aussi, il y a eu, devant le représentant du Premier Ministre, le ravivage traditionnel de la Flamme qui toujours serre le cœur et mouille les yeux des assistants, aux accents des hymnes habituels magistralement exécutés par la Musique des Troupes de Marine.



La gerbe est portée par Mr et Mme LEMESLE



Ravivage de la Flamme par le Général ROUDIER à ses côtés Mme BASTID et le Général SIMON

**EN PROVINCE** - Nous ne faisons qu'indiquer les cérémonies les plus marquantes organisées par certains de nos Présidents de Section, en liaison avec les autorités et associations locales.

**AUVERGNE** - A CHARROUX (Allier), inauguration d'une plaque à la mémoire des Anciens d'Indochine.

**AVEYRON** - A RODEZ, cérémonie du souvenir aux monuments aux Morts, en présence des autorités civiles (dont le maire, Monsieur BOSCARY-MONSSERVIN, ancien Ministre) et militaires ainsi que les représentants régionaux de l'U.N.C. La toute nouvelle section, sous la présidence de Monsieur ASTORG entouré de ses adhérents et d'une délégation indochinoise, se faisait ainsi brillamment connaître.

**VAR** - Le 6 mars, à SOLLIES-PONT, notre Président de la nouvelle section, le Colonel ETIENNE, réunissait 300 rescapés du 9 mars pour une journée du souvenir et de l'amitié. Après la messe, avait lieu le dépôt de gerbes par le Général ROUDIER, Président de "Citadelles et Maquis d'Indochine", par notre ami DUSSAIX représentant Madame BASTID et par le Colonel ETIENNE au nom du Général LAPIERRE. Le Général ROUDIER remettait ensuite au conservateur du Musée des Troupes de Marine le pavillon qui flotta sur la citadelle d'HANOI pendant l'été 1945.

Notons également (nous en parlerons plus longuement dans notre prochain Bulletin) des cérémonies à AIX EN PROVENCE le 7 mars, à ST CHAMOND le 9 mars, à METZ inauguration d'une plaque (nous n'avons pas encore reçu le compte-rendu), à NEMOURS et ST PIERRE le 9 mars, le 14 mars à TOURS, les 6 et 7 mars à ST FLORENTIN et SENS.

Enfin, à NOUMEA le 7 mars la cérémonie traditionnelle s'est déroulée au cimetière du 4ème kilomètre devant une assistance importante.

## La Vie des Sections

Aujourd'hui encore et malgré le souci de la Commission du Bulletin de donner le maximum d'ampleur à cette rubrique, notre texte ne sera pas très copieux. L'explication : nous avons déjà parlé de nos sections au chapitre "Congrès des Présidents" (p.3) et "cérémonies en province" (p.11) surtout, l'impératif de respecter le nombre de pages à ne pas dépasser afin d'éviter les reproches de notre Trésorier Général soucieux - à juste titre - du coût de notre publication.

Aussi nous bornerons-nous à quelques "coups de projecteur".

Les NAISSANCES d'abord :

- Section du VAR - Est née officiellement le 16 janvier 1982 à la Maison des Combattants de TOULON après une Assemblée Générale statutaire qui s'est déroulée sous la présidence du Colonel ETIENNE et en présence du Secrétaire Général de l'A.N.A.I. : 51 présents sur 95 adhérents (121 au 31 mars), ce qui n'est pas mal !

Le Bureau suivant a été élu à l'unanimité : Président d'Honneur, Général FOURCADE - Président, Colonel ETIENNE (1) Vice-Présidents, Lieutenant-Colonel VALFREY et Capitaine de Frégate LEYBIG - Secrétaire, Madame MATTEI et Colonel MANIERE - Trésorier, Madame VALFREY. La mission de ce Bureau sera de donner à la section la place qu'elle mérite dans la vie associative du Var ; dans un an, une autre Assemblée générale jugera s'il doit être maintenu ou modifier.

Le Président - suivi par l'Assemblée - émet deux vœux : le premier concerne le souhait de regrouper à l'échelon national les Associations d'Anciens Combattants par grandes "familles" formant Fédération (nous en avons longuement parlé dans l'Assemblée générale du 13 mars à PARIS) ; le second demande que la cotisation des veuves, n'ayant pour ressource que la pension de réversion, soit abaissée à la moitié de la cotisation normale (l'A.G.O. du 13 mars a prévu que cette question devait être traitée à l'échelon des sections).

Le programme annuel d'activités sera précisé par un Comité des Fêtes dont le Président est le Colonel d'AIGUILLON.

L'Assemblée générale constitutive se termine après que le Président ait fait un exposé très circonstancié sur l'aide à apporter aux Réfugiés du Sud-Est Asiatique (dont il s'occupe avec un dévouement très efficace), et qu'à la demande des assistants le Colonel FELIX ait fait le point sur le problème du Mémorial ainsi que sur les buts, les statuts, l'historique et les personnalités composant le Conseil d'Administration de l'A.N.A.I.

- Section de l'AVEYRON - Est née officiellement le 20 février 1982 à la suite de l'Assemblée générale de formation à la Salle Polyvalente de SEBAZAC-CONCOURS sous la Présidence de Monsieur René AUBERT, fondateur de la section.

Notre ami AUBERT précise les buts de l'Association, rappelés par les statuts et qui sont essentiellement d'honorer la mémoire des Anciens d'Indochine, de faciliter l'octroi des droits qu'ils ont et la satisfaction de leurs besoins légitimes d'Anciens combattants, de regrouper Français, Laotiens, Cambodgiens, Vietnamiens, nés en Indochine ou qui y ont vécu en tant que civils ou militaires.

Il fait élire le Bureau dont il accepte d'être le Trésorier et dont les membres élus à l'unanimité sont : le Président, Monsieur René ASTORG (2 rue du Muguet - Les Quatre Saisons - 12850 ONET LE CHATEAU - Tél. 67.25.96) - Secrétaire, Monsieur GERBERT - Trésorier adjoint, Monsieur GIRBAL - Porte-drapeau, Monsieur GOMBERT (porte-drapeau pendant 20 ans de la section locale des Anciens d'Indochine qui est tombée dans l'oubli).

Cette séance très constructive a été suivie d'un repas amical et chaleureux au restaurant BREFUEL, bien connu à SEBAZAC-CONCOURS.

Les ESPOIRS ensuite :

- Section de la MANCHE - prise en mains par le Commandant LAURENT dont le dynamisme est garant d'un bon développement de

cette future section. Voici l'adresse de notre ami : Paul LAURENT, 12 rue de Normandie - AGNEAUX 50000 ST LO

- Section du RHONE - dont s'occupe avec compétence et efficacité le Commandant Henri LE RAY, 88 rue Racine - 69100 VILLEURBANNE. Une vingtaine d'adhésion à ce jour. Son Assemblée constitutive est proche : la salle est trouvée et le bureau provisoire constitué ; en dehors du Commandant LE RAY, Président, il comprend Mmes GERAUD, AUDE, VIAL et le R.P. BOUE habitant à LYON.

- Section des HAUTS DE SEINE - que notre ami Monsieur Paul DUFRESNE, tout récent adhérent, compte mettre sur pieds le 17 avril à SURESNES, théâtre J. VILAR. Son adresse : 39 ave Jean Jaurès - 92150 SURESNES.

**ACTIVITES à souligner, enfin :**

- AUVERGNE- le bulletin trimestriel dont le n°7 est paru fin décembre : avec nos vœux qu'il poursuive sa parution, c'est un lien indispensable entre les adhérents (Président, Monsieur GENEIX, 11 rue des Saulaies - 63400 CHAMALIERES.

- BOUCHES DU RHONE.- qui maintient une activité régulière de réunions et de manifestations (A.G.O. le 7 février) et qui soutient les cérémonies du Souvenir Indochinois aux cimetières de St Pierre à MARSEILLE (nous en avions parlé dans notre précédent bulletin) et à celui d'AIX EN PROVENCE où un monument aux Indochinois existe et est entretenu par la municipalité et par Madame BEAULIEU, très attachée à la cause de ses compatriotes vietnamiens (Président, Colonel GROUSSEAU, 4 rue Papassaudi 13100 AIX EN PROVENCE)

- COTES du NORD - Première Assemblée générale ordinaire le 17 janvier à ST BRIEUC avec élection d'un nouveau Bureau : Président, Claude JOUBERT (10 rue de la Clôture 22440 PLOUFRAGAN) - Vice-présidents, DUDAL, GIE et LE CALVEZ- Secrétaires, ONEE et PEAN - Trésoriers, RICHARD et JACQUEL. La Section a obtenu l'autorisation de déposer une plaque à la mémoire des Anciens d'Indochine au Monument aux Morts de ST BRIEUC.

- LOIRE - Son Président J. PIRAUD (21 rue Lucien Janin - 42320 LA GRAND CROIX) poursuit son action particulière vers les jeunes avec le déroulement d'un challenge (8 équipes) de football - Il édite aussi une lettre périodique.

- SEINE ET MARNE - dont la Présidente, Madame LEMESLE (3 rue du Côtéau - 77140 NEMOURS) a eu l'idée originale d'organiser, le 20 février, une soirée cinématographique avec présentation de nombreuses diapositives sur l'Indochine, suivie d'un reportage sur le retour des Français d'Indochine de SAIGON à MARSEILLE, via le Canal de SUEZ. Voilà un exemple à suivre.

- YVELINES- Son Président (Mr LERPINIÈRE, 31 rue de la Forêt 78570 CHANTELOUP LES VIGNES) inaugure en mars 82 une lettre régulière adressée à tous ses adhérents.

**Communications diverses**

**1 - INFORMATIONS - ASSOCIATION GENERALE DE PREVOYANCE MILITAIRE (A.G.P.M.)**

L'A.G.P.M. VOUS PROTEGE : une assurance décès couvre tous les risques : décès, invalidité totale, infirmité partielle par accident, avec des garanties complémentaires : frais d'hospitalisation, perte de salaire et de qualification en service ou hors service, frais d'obseques. Un service d'entraide apporte aux familles dans la douleur une aide morale et matérielle. A.G.P.M. MUTUELLE-ASSURANCE garantit votre responsabilité civile familiale ainsi que vos biens et leur usage : habitation, mobilier, véhicules. L'A.G.P.M. FACILITE VOTRE VIE grâce à sa coopérative d'achat A.G.P.M. SERVICES, aux meilleurs prix, avec des facilités de paiement, un service après-vente national et la possibilité d'acheter un véhicule neuf à des conditions préférentielles.

L'A.G.P.M. EST EFFICACE après trente années d'expérience et d'effort elle a versé 120 millions de francs aux camarades blessés ou malades, ainsi qu'aux veuves et orphelins et 50 millions de francs d'indemnités aux sociétaires d'A.G.P.M.-MUTUELLE-ASSURANCE ; les actionnaires de sa coopérative ont passé pour 140 MF de commandes.

Ses statuts lui permettent de faire bénéficier les cadres de réserve, comme les anciens combattants, des mêmes avantages que leurs camarades d'active.

Pour obtenir tout complément d'informations, prendre contact : soit avec le Siège de l'A.G.P.M. : avenue de Font-Pré - Ste Musse - 83086 TOULON-CEDEX-Tél. (94) 27.90.85 soit avec le C.R.I. A.G.P.M. : 192 Bd St Germain - 75007 PARIS - Tél. (1) 544.50.96

**COMITE NATIONAL DU SOUVENIR DE VERDUN - 7 rue de Poissy - 75005 PARIS - Tél. (1) 634 60.96**

Pèlerinage annuel à VERDUN en juin 1982 : départ de PARIS, en car le samedi 19 juin à 8 heures. Retour à PARIS le mardi 22 juin à 18 heures, par LAON, SOISSONS, et RETHONDES - Voyage tout compris de PARIS à PARIS : 1.050 à 1.300 frs par personne suivant la chambre. Les pèlerins participeront aux cérémonies officielles organisées par la municipalité de VERDUN. En outre, ils auront la possibilité d'admirer les trésors artistiques meusiens, tant à MONTMEDY que dans la région de BAR LE DUC.

Documentation complète sur demande adressée au Comité National du Souvenir de VERDUN.

Un voyage de 2 jours est également prévu, contacter : CEUX DE VERDUN, 15 rue de Richelieu - 75001 PARIS.

**BIBLIOGRAPHIE** - "Entre deux rafales dans les rizières d'Indochine" de Gilbert PERRET (adhérent de la section d'Auvergne) - 6 rue d'Ambert - 63000 CLERMONT-FERRAND. Livre actuellement en souscription au prix de 39,00 frs - Ecrire à l'auteur ou à l'éditeur : SOFREZ DIFFUSION, éd. G. de BUSSAC, 2 cours Sablons - 63000 CLERMONT FERRAND.

**2 - AVIS DE RECHERCHE** - A. GENESTE fondateur, en 1931, de l'Aéro-club de Cochinchine à SAIGON, Secrétaire Général puis Vice-président de ce club jusqu'à son retour en France, fin 1935, serait très heureux de retrouver amis et camarades connus à cette époque. Il prépare un doctorat d'Université sur "L'aviation en Indochine de 1930 à 1945" et recherche la documentation indispensable en remerciant, par avance, ceux qui voudront bien l'aider de leur concours. Adresse : "Le Galilée" - 187 avenue du Major Flandre - 34100 MONTPELLIER - Tél. (67) 63.26.61.

- Mr TRAN MINH DONG, ancien secrétaire à l'Infirmierie de garnison de HUE (10e RMIC) de 1939 à 1942, arrivé en France le 1/5/81 - adresse : 70 rue du Javelot - 75013 PARIS - apprt. 186 - recherche : Médecin-commandant J.P. LEGER, Médecin Lieutenant BERENI, Médecin Lieutenant PESQUET, en service à l'Infirmierie de garnison de HUE de 1939 à 1942.

**DEUIL**

Nous avons appris avec une très grande peine le décès de Madame la Maréchale JUIN. Avec tous les Anciens d'Indochine et tout le monde combattant, l'A.N.A.I. adresse à la famille éplorée ses bien profondes condoléances. Celles-ci sont d'autant plus vives que Madame la Maréchale JUIN avait toujours suivi avec beaucoup d'intérêt et de sympathie nos activités. Elle l'avait montré, récemment encore, en acceptant de faire partie de notre Comité d'Honneur ; sa disparition nous touche donc particulièrement.

**Appel du TRESORIER**

**Cotisations**

Mr - Mme - Melle Prénom  
adresse :  
règle : - sa cotisation 1982..... 50,00 frs  
- l'abonnement à la VOIX du COMBATTANT..... 15,00 frs (non obligatoire mais recommandé)  
ses cotisations en retard :  
1981 = 40,00 frs  
1980 = 35,00 frs  
1979 = 30,00 frs

par chèque bancaire ou postal de.....

**ANNUAIRE**

Mr - Mme - Melle Prénom  
adresse :  
désire recevoir :  L'ANNUAIRE et ses 5 additifs au prix coûtant (frais d'envoi compris) 110,00 frs  
 L'ANNUAIRE seul au prix de 40,00 frs + 10,70 frs (frais d'envoi)..... 50,70 frs  
 L'additif n° 1 au prix de 6,00 frs + 1,40 frs (- d° -)..... 7,40 frs  
 L'additif n° 2 au prix de 12,00 frs + 2,00 frs (- d° -)..... 14,00 frs  
 L'additif n° 3 au prix de 12,00 frs + 2,60 frs (- d° -)..... 14,60 frs  
 L'additif n° 4 au prix de 15,00 frs + 2,60 frs (- d° -)..... 17,60 frs  
 L'additif n° 5 au prix de 12,00 frs + 2,00 frs (- d° -)..... 14,00 frs

ci-joint un chèque bancaire ou postal de : A COMPTER DU 1er JUIN 1982

**INSIGNE**

Mr - Mme - Melle Prénom  
adresse  
désire recevoir : ..... Insigne (s) de l'A.N.A.I.  
au prix de 20,00 frs l'un + 5,00 frs pour frais d'envoi soit.....  
ci-joint un chèque bancaire ou postal de :  
(Par suite d'une nouvelle commande les insignes ne seront disponibles qu'à partir du 1er juin 1982)

**Appels**

**LOCAUX**

Le Secrétariat de l'A.N.A.I. est trop à l'étroit dans son unique bureau de la rue de Richelieu. Nous recherchons au minimum deux pièces (40 m<sup>2</sup>) avec usage de locaux sanitaires. Nous faisons un appel pressant à nos amis pour trouver ces bureaux qui nous sont absolument indispensables pour poursuivre notre travail.

**PRESIDENTS de SECTION**

Nous renouvelons notre appel pour les adhérents volontaires pour prendre la responsabilité d'une SECTION. Il y a encore... 58 départements qui n'ont pas de section !!!  
Priorité : Région parisienne, Sud-Est, Sud-Ouest, Pays de Loire.

**RAVIVAGE de la FLAMME (suite)**



Imposition de la gerbe sur la plaque aux Combattants d'Indochine



La minute de silence Les Officiels - Le drapeau et sa garde

A  
A N A I  
A  
I